



COMMISSION DEPARTEMENTALE GESTION DES COMPETITIONS

Du 17/12/2025

*** Procès-verbal n°06 ***

Membres présents: Bruno BECHET (Président) - Thierry AUBERT (secrétaire) - Philippe CHERADAME - Léone RIER – Éric ANDEOLE.

Membre excusé: Hervé MATYNIAK - Patrick BAILLARD.

Invités : Romain FELDHOFFER - Marianne PESLE.

1/ Adoption des PV :

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal :

N°04 du 06/11/2025 publié le 06/11/2025.

N°05 du 26/11/2025 publié le 27/11/2025.

2/ Homologation des rencontres :

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 16 novembre 2025, sauf celles relevant d'une procédure.

3/ Courrier reçus :

Match n°53915051 – D3 poule C - 07.12.2025 - US Méloise 2 contre CSP Pays de Longny 1.

- Courriel en date du 08.12.2025 émanant de CSP Pays de Longny.

La Commission,

- Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- **Demande un rapport complémentaire** à l'US Méloise, concernant la mise en place du protocole d'avant match.
- Le dossier sera repris lors d'une prochaine commission.

4/ Dossier examiné :

Match n°53974668 - D4 poule D - 07.12.2025 – AS Courteille Alençon 3 vs SC Damigny 2

Match non joué – Refus de l'équipe visiteuse.

La Commission,

- Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- Attendu que le match n'a pas été disputé en raison d'un refus de jouer de l'équipe visiteuse.
- Attendu que les dirigeants et le staff du SC Damigny ont estimé que le terrain n'était pas praticable.
- Attendu qu'aucun arrêté municipal ni décision officielle d'interdiction de terrain n'était en vigueur à la date du match.
- Attendu que le terrain était donc administrativement déclaré praticable.
- Attendu que la rencontre devait se dérouler conformément au calendrier officiel.
- Vu les dispositions de l'article 5.1 de l'annexe 4 des règlements généraux de la LFN « *Lorsque les perturbations sont trop tardives pour en aviser à temps l'organisme gestionnaire et le club visiteur, l'arbitre désigné sera seul juge de l'impraticabilité du terrain. Si l'arbitre décide que le match peut être joué, sa décision sera souveraine.*
- **Donne match gagné par forfait à l'équipe de l'AS Courteille Alençon 3 sur le score de 3 à 0.**
- **Inflige une amende de CINQUANTE (50) euros au club de SC Damigny suivant l'annexe 5 des Dispositions Financières du DOF.**

5/ Tirages des COUPES :

Coupe Départementale LE PROVOST

- Les matchs se dérouleront le 25.01.2026 sur le terrain du premier club cité.

ATTENTION : Les lieux de jeu seront déterminés après les matchs du 04/01/2026.

AS COURTEILLE ALENCO 1	D2			LE MELE US 1 ou SAM FOOTBALL 1	D2 D2
LA FERRIERE A 1	D1			ATHIS US 1	D1
SARCEAUX ESPOIR AS 1	D2			US FLERIENNE 1	D2
RC HALOUZE	D4			AS MONTS ANDAINE 1	D3
US TEILLOISE 1 ou US MORTAGNAISE 1	D2 D1			JS TINCEBRAY 1 ou CO CEAUCE 1	D1 D1
VED. DE BOISTHOREL 1	D3			A CHAILLOUE 1 OU BELLEME 1	D3 D3
PETRUVIEN SL 1 ou ECOUCHE FC 1	D2 D2			PASSAIS ST FRAIMBAUL 1	D1
CHAMBOIS FCD 1 ou ST PAUL MONTLIGEON 1	D2 D4			ES ECOUVES 1 ou BOUCE AS 1	D2 D2

Coupe LE BUISSON

- Les matchs se dérouleront le 25.01.2026 sur le terrain du premier club cité.

US ANDAINE 2	D2			ESP. CONDE S/SARTHE 2	D1
US MESLOISE 2	D3			US MORTAGNAISE 2	D2
US MORTAGNE 3	D4			J. FERTOISE BAGNOLES 3	D2
AS COURTEILLE 2 ou US FLERIENNE 2	D4 D4			J FERTOISE 2	D1
US FLERIENNE 3 ou FC DU PAYS AIGLON 2	D4 D2			FC ARGENTAN 2	D1
FC HAUTS DU PERCHE 2	D3			OC BRIOUZE 2	D3
FC FLERIEN 3	D1			L. ST GEORGES GROS. 2	D1
SS DOMFRONTAISE 2	D2			US ATHIS 2	D3

Coupe SILLIERE

- Les matchs se dérouleront les 04.01.2026, 11.01.2026 ou 18.01.2025 sur le terrain du premier club cité.

DAMIGNY 1	D3			US MOUSSONVILLIERS 1	D4	11 janvier 2026
AMC BAZOCHES 1	D3			FL SEGRIE FONTAINE 1	D3	18 janvier 2026
Pays LONGNY	D3			TRUN	D3	04 janvier 2026
AS ST MARS D EGENNE	D4			SEES F. C. 1	D3	11 janvier 2026
St SYMPHORIEN des BRUY	D3			SCO 1	D4	04 janvier 2026
CETON	D3			O.ALENCONNAIS	D3	04 janvier 2026

6/ Divers :

- Mise à jour du calendrier général.
- Organisation des finales des Coupes du DOF – 13 et 14 juin 2026.
- **Date d'inscription pour la 2^{ème} phase : Avant le 05 janvier 2025.**

7/ Tableau des forfaits:

DISTRICT ORNE		Equipes forfaits				
Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date	Montant
Départemental 4 / Unique	A	564587	Usf 1	FM 53974577	07/12/2025	50 €
	B	501788	Am La Ferriere 3	FM 54002977	07/12/2025	50 €
	C	531316	Ent.Usmb 2 /Rch 2	FM 53974642	14/12/2025	60 €
		582730	As Des Monts Andaine 2	FM 53974640	30/11/2025	50 €
	D	524297	Es Ecouves 3	FG		50 €
	E	519301	Es Pays D'Ouche 2	FM 53974698	07/12/2025	50 €
	F	513098	A. Chailloue 2	FM 53974731	07/12/2025	50 €
U18 Départemental 2 / Unique		564588	Fch 2	FM 53974730	07/12/2025	50 €
	A	523396	L St Georges Gros. 2	FM 54445248	06/12/2025	30 €
Coupe Le Buisson / Unique	A	501425	Ss Domfrontaise 3	FM 55140490	14/12/2025	50 €
Challenge U13-4ème Tour / Coupe	B	547667	Sees Fc 1	FM 55233299	06/12/2025	15 €

Fin de réunion à 12H30.

Le secrétaire



Le président.

